



REQUALIFICATION DES RUES DE LA HALTE ET DE L'HÔTEL DE VILLE

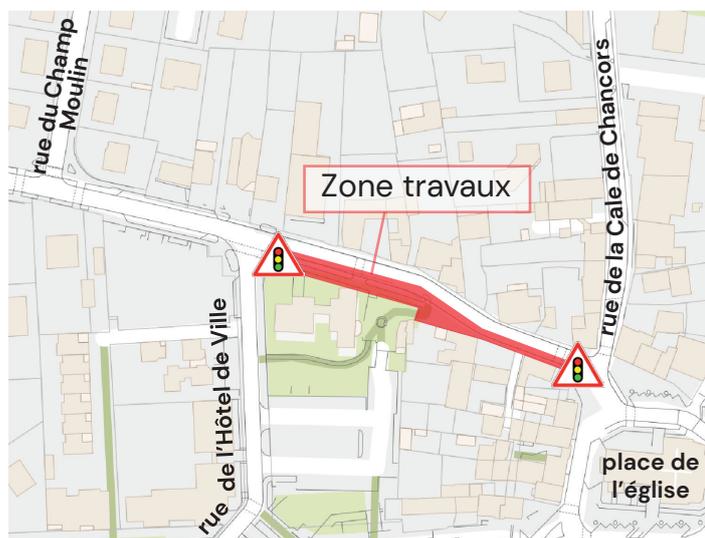
Suite à la réalisation des travaux de réseaux depuis juillet 2024, Rennes Métropole poursuit les travaux engagés dans le centre-bourg et prévoit l'aménagement de voirie définitif rues de la Halte et de l'Hôtel de Ville, de janvier à juin 2025.

>> Travaux de voirie

L'aménagement des trottoirs va démarrer le lundi 3 février 2025 et se déroulera selon les phases suivantes (dates prévisionnelles susceptibles d'évoluer selon les conditions météorologiques ou aléas de chantier).

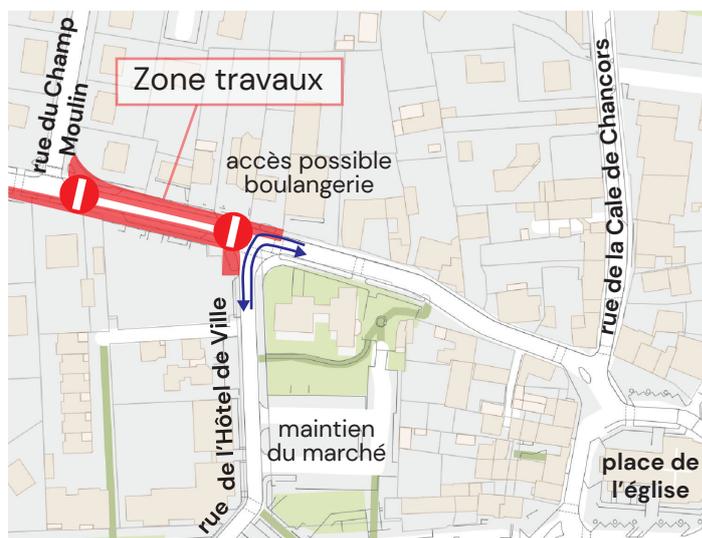
DU 03 AU 07 FÉVRIER

Prélèvement des bordures et démolition des trottoirs



DU 10 FÉVRIER AU 21 MARS

Réalisation des trottoirs en rive nord (les 2 premières semaines), puis en rive sud (les 2 dernières semaines)



- > Circulation interdite entre les rues du Champ Moulin et de l'Hôtel de Ville
- > Accès maintenu pour les riverains mais neutralisé 3 journées non consécutives*
- > Maintien d'un cheminement piéton d'un côté ou de l'autre de la chaussée

*L'entreprise Eiffage se chargera de prévenir les accès concernés, 48h en amont.

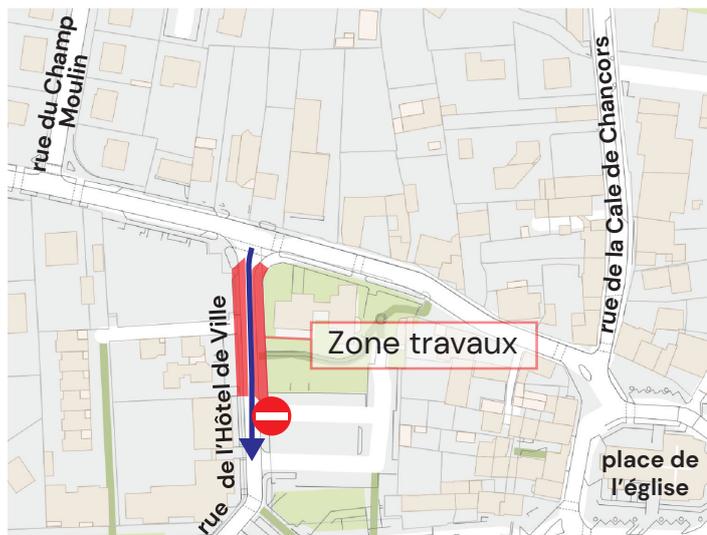
DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

DU 24 MARS AU 25 AVRIL

Réalisation des trottoirs en rive ouest (les 2 premières semaines), puis en rive est (les 2 dernières semaines)



- > Circulation maintenue en sens unique du nord vers le sud. Déviation mise en place pour le sens sud>nord.
- > Accès maintenu pour les riverains mais neutralisé 3 journées non consécutives*
- > Maintien d'un cheminement piéton d'un côté ou de l'autre de la chaussée

*L'entreprise Eiffage se chargera de prévenir les accès concernés, 48h en amont.

DU 28 AVRIL AU 28 MAI

Réalisation des trottoirs en rive sud (es 2 premières semaines), puis en rive nord (les 3 dernières semaines)



- > Circulation interdite entre les rues de l'Hôtel de Ville et la Cale de Chancors, accès maintenu pour les riverains
- > Accès maintenu pour les riverains mais neutralisé 2 journées non consécutives et 4 journées consécutives pour la réalisation des trottoirs en béton*
- > Maintien d'un cheminement piéton d'un côté ou de l'autre de la chaussée

DU 2 AU 13 JUIN

Préparation de la chaussée et mise en œuvre des enrobés



- > Préparation de la chaussée et mise en œuvre des enrobés
- > Circulation interdite rue de la Halte entre la rue de la Cale de Chancors et la rue du Champ Moulin.
- > Pas d'impact sur les trottoirs

>> La suite des travaux

L'aménagement du parking de l'Hôtel de Ville est programmé ensuite entre juin et octobre 2025. Les places de stationnement seront neutralisées durant cette période. Une communication vous sera diffusée en amont des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments.